

1re ANNÉE.—No 3.—JEUDI, 24 OCTOBRE 1889

TURCOTTE & MENARD Propriétaires

JOS. TURCOTTE, directeur de la rédaction



# Revue de Québec

Journal hebdomadaire, publié tous les jeudis

Imprimerie de  
Adj. MENARD, rue St-Joseph, St-Roch  
Québec

1887 1888 1889 1890 1891

INDUSTRIE

COMMERCE

ÉDUCATION

Arts et Métiers

Économie domestique

LITTÉRATURE

1892 1893 1894 1895 1896



••••• Cadieux de Noves, etc.

**M. JACOT**

REIMPORTATEUR DE

**Montres et Articles de Fantaisie**

*HORLOGERIE, BIJOUTERIE,  
ORFÈVREURIE, LUNETTERIE,*

Prix très réduits

**chez E. JACOT,**

**MARCHAND-BIJOUTIER**

**RUE ST-JOSEPH, (en face du Presbytère) ST-ROCH**

••••• Pour •••••

Expressions de Luxe et de Fantaisie

Adresses nous à

“ La Revue de Québec ”

*Adj. VILLANCOURT*  
**Horloger-Bijoutier**  
 117 rue St-Joseph, St-Roch  
 Québec

Toujours en mains, un choix de Montres, Horloges, Bijoux, etc., à des prix très modérés.

Nous prenons un soin tout particulier pour la réparation des montres, chronomètres, horloges, bijoux, instruments de chirurgie et d'arpentage.

**J. B. LALIBERTÉ,**

**145-RUE ST-JOSEPH-145**

**FOURRURES**

CONFECTIONNÉES DANS LES DERNIERS GOUTS  
POUR DAMES ET MESSIEURS

— 000 —  
••••• Commandes exécutées avec célérité.

# LA REVUE DE QUÉBEC

Journal hebdomadaire

PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Abonnement :— \$2.50..... par an  
[ payable d'avance ]

Tarif des annonces :— 1re insertion..... 10 cts la ligne  
Insertions subséquentes... 5 " "

Correspondances.—Pour la rédaction :

JOSEPH TURCOTTE  
55, rue St Joseph, St Roch.

Pour l'administration :

ADJ. MENARD  
52, rue St Joseph, St Roch.

## LES COMMIS-MARCHANDS

Les commis-marchands occupent, dans notre état de société, une place à part, qui mérite d'attirer l'attention. Ils constituent un élément de force, de progrès, de vitalité, et sont l'un des facteurs les plus puissants de la fortune publique. Au point de vue de la population, eux et leurs familles comptent pour une partie notable dont, à l'heure qu'il est, nous faisons faire le dénombrement, afin d'asseoir sur une base solide les études que nous entendons consacrer à cet important sujet. Enfin, c'est parmi eux que se recrutent et se forment ceux qui, de jour en jour, arrivent au commandement dans les affaires.

Si jamais quelque-uns d'entre eux ont rêvé d'avoir, dans la presse, une expression sérieuse et impartiale de leurs aspirations et de leurs besoins, peut-être trouveront-ils en notre REVUE l'organe désiré. Nous le leur disons dès maintenant, pour qu'ils viennent à nous avec confiance, pour qu'ils comptent sur notre coopération, et pour qu'ils sachent que notre journal est un ami de leur cause.

Loin de nous l'idée de vouloir développer l'antagonisme entre le patron et le commis, entre le capital et le travail. C'est l'union qu'il faut, l'union que nécessitent la justice et l'intérêt, l'union, résultat de la bien-vieillesse et du respect mutuels, l'union qui a son principe dans la connaissance raisonnée des droits et des devoirs de chacun. Parmi ces

droits, il en est qui ont leur source dans la loi naturelle et que nul ne saurait méconnaître en vain, pas plus le riche que le pauvre, pas plus le maître que le serviteur ; il en est d'autres qui sont laissés à l'arbitraire, et qui constituent ce qu'on appelait jadis des *privilèges*. Le mot a bien vieilli, mais la chose existe encore, et toujours, malheureusement, au profit du puissant. Il faudra détruire ce qui en reste, de même qu'il faudra que chacun assume en entier sa part de devoirs, quelque lourds qu'ils paraissent.

Ces remarques, nous les faisons avec un réel plaisir en parlant des commis-marchands, parce que c'est une classe estimable, laborieuse, d'autant plus avide de s'instruire qu'elle comprend mieux les bienfaits de l'éducation. Nous qui savons les sacrifices qu'ils s'imposent pour donner à leurs enfants les connaissances pratiques qui font les hommes, nous voudrions contribuer à leur assurer la considération qu'ils méritent, et, si la condition qui leur est faite n'est pas en rapport avec les services qu'ils rendent, travailler avec eux, la main dans la main, à modifier cet état de choses. Ils auront une bonne part de notre sollicitude dans le choix des matières qui composeront notre journal, et, s'ils veulent nous lire, s'ils veulent surtout nous communiquer leurs idées, ils verront jusqu'à quel point nous sommes résolus à sauvegarder les intérêts de tous.

Il existe déjà, dans notre ville, des associations puissantes de commis-marchands. Souvent nous les avons vues à l'œuvre, et nous savons que leur œuvre est bonne. Pour n'en mentionner qu'une, *l'Union Commerciale*, qui compte plusieurs années de vie, est un centre d'énergie dont l'importance n'échappe à personne. Ses séries de conférences si justement appréciées des hommes de goût, ses concerts annuels où s'affirme l'amour de l'art, sont des faits permanents qui prouvent en sa faveur mieux que tous les écrits. Ses règlements sont assez larges, croyons-nous, pour permettre à ses membres, outre des amusements légitimes, l'étude

de toutes les questions qui les intéressent. Cette étude, ils doivent la faire, pour leur avancement, pour le bien-être de leurs familles, pour le bien public. Leur état d'hommes instruits leur donne un avantage réel, dont ils seraient coupables de ne pas profiter, pour grandir en force et en considération.

Nous ne comprenons pas autrement, pour notre part, l'esprit d'association. En principe, nous croyons que toutes les classes ont non-seulement le droit mais le devoir de s'organiser pour se protéger, et qu'en le faisant elles obéissent à une loi fondamentale de la société. Les mauvaises applications qu'on a faites de ce principe ont été cause de beaucoup d'erreurs, de mécontentements, d'agressions injustes suivies de cruelles représailles. Il n'en est pas moins vrai que la nature, qui donne des aptitudes diverses aux hommes, et qui leur assigne par conséquent des fonctions et des états différents, leur met aussi devant les yeux un idéal de perfection vers lequel ils tendent, et que, chose certaine, ils peuvent atteindre, sans sortir de cet état ou de cette fonction, fussent-ils les plus humbles en apparence.

Ce serait un hors-d'œuvre de développer aujourd'hui ces idées générales. Si nous nous y sommes laissé entraîner, c'est qu'elles se rattachent intimement au sujet que nous traitons. Plus tard nous y reviendrons, espérant que ce que nous en avons dit aura suffisamment fait entrevoir l'intérêt qu'au nom des principes, nous portons à la classe des commis-marchands.

JOSEPH TURCOTTE.

#### NOTES ET AVIS.

Nos gravures de cette semaine représentent l'Hôtel du Gouvernement, à Ottawa. C'est le commencement d'une série des monuments publics du Canada ; nous n'avons pas cru pouvoir mieux l'inaugurer qu'en reproduisant ces édifices superbes où siège le parlement fédéral, et où se trouvent les bureaux publics qui expédient l'immense besogne de l'administration.

Nous avons reçu une seconde communication, aussi intéressante que la première, de notre correspondant qui signe "QUÉBEC." Nous publierons ce travail la semaine prochaine, pourvu toute fois qu'il plaise à notre correspondant, pour éviter tout malentendu, de faire connaître son nom au chef de la rédaction de la REVUE.

L'administration fournira la série complète de la REVUE à tous les nouveaux abonnés.

#### IDYLLE FOLLICHONNE

Après la valse, en vous disant  
Je ne sais plus quelle fadaïse,  
Je vous trouvai l'air séduisant  
Et me sentis tout rempli d'aise.  
Vers minuit, m'étant enhardi,  
En vous quittant je vous ai dit :  
" Demain, soyez à la fenêtre..... ? "

Vous m'avez répondu : " Peut-être. "

Et, ce demain-là, palpitant,  
Je suis allé dans votre rue ;  
J'y fis, pendant un bon instant,  
Pour vos beaux yeux le pied de grue.  
— Avant qu'on levât le rideau,  
J'eus le temps d'écrire un rondeau !—  
Je demandai : " Vous reverrai je ?..... "

Vous m'avez répondu : " Que sais je ?..... "

Mais je revins le lendemain,  
(Je m'entête quand je m'entête !)   
Et j'attendis... c'est inhumain !—  
Le temps d'écrire un acrosticho !  
Alors, je me suis décidé :  
J'ai frappé, puis j'ai demandé :  
" Ne viendrez vous pas sur la route ? "

Vous m'avez répondu : " J'en doute..... "

Ah ! d'honneur ! vous m'intéressiez !  
*Peut-être..... Que sais-je !..... J'en doute....*  
Ainsi, dans mon cœur vous versiez  
Du scepticisme—goutte à goutte.  
Or, usant d'un beau style, un jour,  
Je vous dis : " Quand, ma chère amour,  
" A vos rigueurs ferez-vous trêve ?..... "

Vous m'avez répondu : " J'y rêve..... "

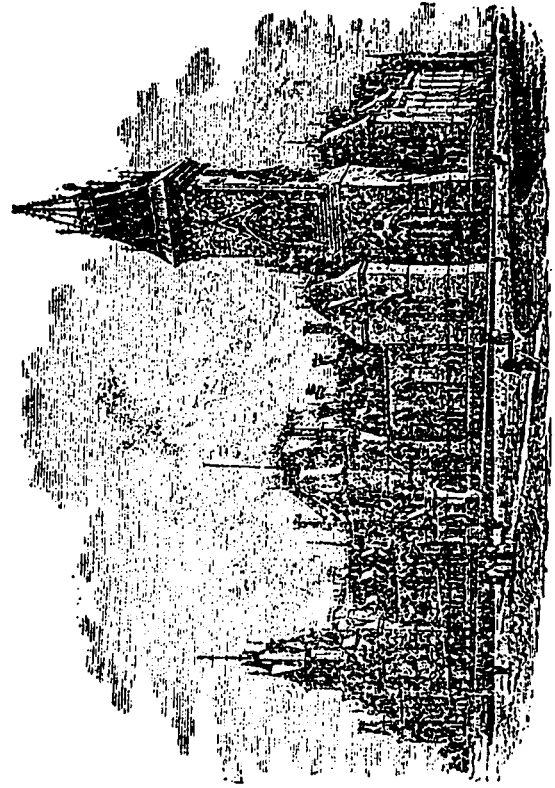
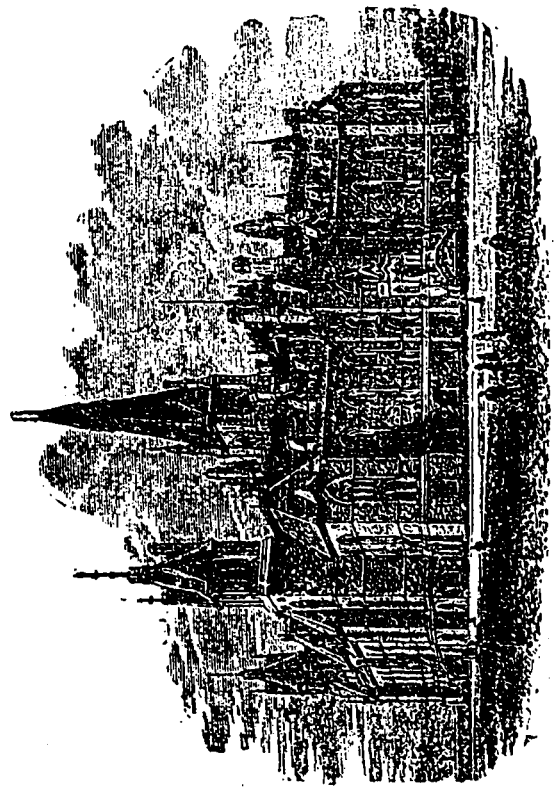
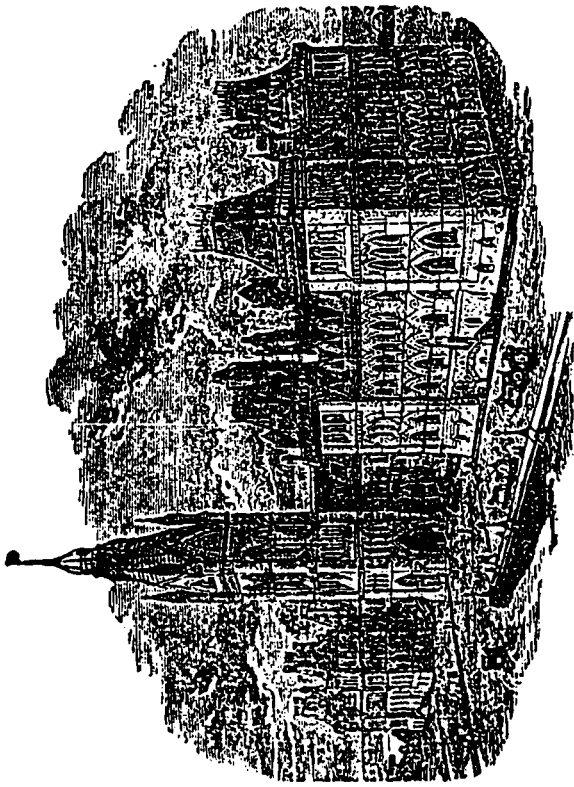
Pour le coup, c'était excessif ;  
Et, remâchant cette réponse,  
Je m'en retournai, tout pensif,  
Songeant à part moi : " J'y renonce ! "  
Je repassai pourtant, le soir,  
Et vous dis : " Allez vous asseoir !  
" Je suis las de votre système ! "

Vous m'avez répondu : " Je t'aime ! ..... "

Très justement abasourdi  
Par cette brusque volte-face,  
Tout haletant, je vous ai dit :  
" Voyons, que faut-il que je fasse  
" Pour vous montrer combien mon cœur  
" Subit votre charme vainqueur ?  
" Parlez ! que voulez-vous, Thérèse ?..... "

Vous m'avez répondu : " D' la braise ! "

GEO. DENIS-JEAN.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

## L'UNION LIBÉRALE ET LA REVUE DE QUÉBEC

L'Union Libérale de la semaine dernière a publié l'article suivant :

### LA REVUE DE QUÉBEC.

Tel est le titre de la publication hebdomadaire que nous annonçons la semaine dernière et qui vient de faire son apparition.

Le premier numéro de cette *Revue* est très intéressant. On s'y occupe de tout, et le but du rédacteur de cette publication est utilitaire. Il veut réveiller le sentiment public à Québec, il veut que l'on s'y occupe de nos affaires, que l'on devienne pratique.

Et, pour cela, il offre l'hospitalité à tous les commerçants et les industriels qui veulent un instant quitter la boutique pour faire profiter leurs concitoyens de l'expérience qu'ils ont acquise.

Tout en s'occupant de littérature et de beaux-arts, la *Revue de Québec* offre la première place aux écrivains qui veulent instruire le peuple. L'économie politique, le commerce, l'industrie, la finance sont trop négligés. Il faut un effort pour réveiller les courages ; la *Revue de Québec* fait cet effort. Nous l'en félicitons.

M. Jos. Turcotte, propriétaire et rédacteur géant de la nouvelle feuille, inaugure la série des publications utiles par un article bien fait et bien pensé sur le Bureau de commerce de Québec. Nous reviendrons sur cet article et nous serons heureux de seconder M. Turcotte dans l'œuvre qu'il entreprend : persuader aux hommes d'affaires qu'ils doivent s'occuper avant tous les autres des affaires publiques.

La *Revue de Québec* doit réussir car elle est trop canadienne et trop patriote pour ne pas être lue par la population de notre ville et des campagnes.

Nous avons été particulièrement sensible à l'accueil bienveillant de l'Union Libérale. En remerciant messieurs les directeurs, nous leur devons un mot d'explication que leur délicatesse n'a point provoquée, mais qu'ils ont droit d'attendre de notre part.

Autant que les circonstances nous l'ont permis, nous avons été le collaborateur assidu de l'Union Libérale ; nous sommes membre du club de l'Union, aussi longtemps que notre nom n'aura pas été officiellement rayé, à cause de notre état de journaliste militant. C'est notre intention de saisir le comité de régie de cette question, aussitôt que nous en aurons l'opportunité.

Il nous ferait peine, cependant, de laisser une association à laquelle nous rattachent nos convictions, nos sympathies, nos intérêts. Souvent, ensemble, nous avons été au plaisir, quelquefois à la peine ; nous avons été les compagnons fidèles des bons et des mauvais jours. Nos espérances n'ont pas cessé d'être les mêmes, et, c'est peut-être une illusion, mais nous avons pu croire que, par l'idée génératrice, bien que dans un ordre différent, la REVUE DE QUÉBEC pouvait être la sœur cadette de l'Union Libérale. Dans le vaste champ de l'activité intellectuelle, nos confrères cultivent la politique ; nous en avons, avant eux, goûté les fruits amers, et l'expérience nous a rendu, sinon plus sage, du moins plus circonspect.

Mais nous faisons partie de la phalange des travailleurs. En établissant la REVUE au centre même de St-Roch, nous avons voulu avoir cons-

amment sous les yeux le spectacle de ces milliers d'hommes du peuple qui peinent à l'œuvre, afin que leur exemple nous soit une leçon salutaire, afin de ne rien ignorer de leurs besoins et de travailler, dans la mesure de nos forces, à les rendre moins malheureux. La politique n'est pas un remède ; c'est, au contraire, un excitant dangereux qui, comme l'alcool, monte rapidement au cerveau, donne la gaieté à quelques-uns, inspire à d'autres des projets sinistres, enlève la raison au plus grand nombre, favorise les marchés d'eserocs, fait des dupes, et précipite les catastrophes. On en a trop versé au peuple ; on l'en a grisé systématiquement, pour le dépouiller plus à l'aise ; on l'a fait ainsi contribuer à la fortune de quelques exploitateurs qui se mequent de lui.

Le rôle de l'Union Libérale n'est pas celui-là : tel qu'il est parmi les esprits dirigeants de cette feuille qui sera avant longtemps—qu'on nous pardonne cette prophétie,—des leaders de l'opinion publique, il répond à un besoin social. Nos efforts s'appliqueront à trouver ailleurs d'autres sujets de blâme ou d'approbation, d'autres écoles à faire, d'autres réformes à opérer, d'autres injustices à réparer, d'autres aspirations à satisfaire, et, comme nous avons aussi l'avenir devant nous, qui sait si, par des routes diverses, nous n'atteindrons pas le même but ?

Il y a des entreprises qui demandent le concours de tous les hommes d'action, de droiture, de volonté, de talent ; la nôtre est de ce genre et quand, à ce titre, nous requerrons la coopération de nos confrères de l'Union Libérale, nous espérons qu'elle ne nous sera pas refusée.

JOSEPH TURCOTTE.

## MENDIANTS ET MENDIANTS

### RÉPONSE A M. TARDIVEL.

Mon humble chronique sur la mendicité m'a valu l'honneur d'une critique sévère, mais rédigée dans le meilleur ton, dans la *Vérité* de samedi, 19 octobre.

M. Tardivel, tout en admettant que j'ai signalé des abus très réels, déclare qu'il n'aime pas du tout mon écrit.

J'en étais sûr d'avance ; mon avis, quoique partagé par un grand nombre, ne devait pas être celui de tout le monde. D'ailleurs, eussé-je obtenu la masse des opinions en faveur de l'article, n'eût-il pas toujours manqué à cette unanimité relative la classe des parasites dont j'ai signalé, à grands traits, les déplorable faits et gestes ?

Oui, M. Tardivel, je suis l'ennemi juré de la mendicité, mais de la mendicité sordide, crasseuse, de la mendicité frauduleuse, vicieuse, qui vit aux crochets de toute une population, et dont les membres finissent par aller se faire héberger, aux frais de la ville, à la prison. Je suis l'ennemi juré de la mendicité qui, ayant bon pied bon œil, ou bien

simulant l'infirmité ou la maladie, vient escroquer à jour fixe, chez le bourgeois, le denier qui servira à payer le coût d'une ribotte ou d'une noce de huit jours, ou encore les victuailles qui seront troquées, le jour même, contre quelques pintes d'alecoo.

Je suis l'ennemi de la mendicité publique, M. Tardivel, parce que je suis convaincu que le pauvre qui s'affiche et tend la main au passant, à quelques rarissimes exceptions près, n'est jamais le bon pauvre.

Il n'en est que la misérable contrefaçon.

C'est un mauvais sujet ou pour le moins un fainéant, qui, pour se soustraire à la loi du travail, se fait une profession ou une habitude de la mendicité. Et quand il n'est pas d'humeur d'exercer sa profession, s'il a des enfants, il les envoie à sa place courir la ville, en leur enseignant la manière d'exciter la pitié des gens. Les petits malheureux reçoivent là leurs premières leçons d'hypocrisie et de mensonge ; on leur apprend à dire, d'une voix agonisante, que leur mère est morte, et que leur père est paralysé. Et les deux tiers et demi de ceux qui vont de porte en porte, le lundi surtout, ne sont que des imposteurs.

La véritable indigence ne descend pas ainsi dans la rue. Au contraire, il est bien souvent difficile de la découvrir, parce qu'il en coûte à sa légitime fierté d'avouer ou de se faire connaître. Les sociétés de bienfaisance, comme la Saint-Vincent de Paul, pourraient vous donner des renseignements édifiants à ce chapitre, M. Tardivel.

La vue de la misère vraie est de nature à provoquer de bonnes actions, d'utiles retours sur soi-même, à inspirer la vertu de la résignation, à empêcher que l'on s'enorgueillisse outre mesure d'une aisance comparative. Autant cette pauvreté peut faire de salutaires impressions, autant l'autre, la menteuse, la friponne, est de nature à engendrer le scandale, à provoquer de légitimes colères. Celle-ci, je vous la signale comme une plaie honteuse de notre ville, et je vous donne en même temps et son jour et son heure.

Et quand je la vois se présenter tantôt gaillarde, impudente, le mensonge aux lèvres, tantôt mimant des défaillances, il me prend de faciles duretés de cœur, et, à ces moments-là, je vous le jure, je voudrais être de la police.

Vous ne me convaincrez pas, ni moi ni bien d'autres, que le contact de ces gens là est édifiant et salutaire.

J'ai dit dans ma chronique que tout individu sain de corps et d'esprit doit travailler pour gagner son pain.

J'ai dit aussi que tout pauvre nécessiteux, infirme ou malade, incapable de se livrer à un travail quelconque pour subvenir à sa subsistance et à celle de sa famille, doit être soulagé ou recueilli par l'assistance publique, comme la chose se pratique aux États-Unis. J'ai ajouté que si l'assistance publique ne peut suffire à la tâche, eh bien ! alors, qu'on lui vienne en aide, que l'on double ou que l'on triple ses ressources.

Comment donc prêter main forte à la bienfaisance organisée ? Mais en faisant la charité, parbleu ! Au lieu de donner l'aumône à la porte de la mai-

son, le citoyen envoie son obole à l'hospice ou la remet aux représentants ou délégués de la maison. La charité a chance alors de tomber à plus sûre enseigne et n'en est pas, que je sache, moins méritoire.

M. Tardivel appelle cela de la philanthropie et non de la charité chrétienne.

Pour moi, charité chrétienne ou philanthropie, cela ne dérange pas beaucoup le fait principal de son assiette, d'autant plus que l'une n'exclut pas l'autre.

Cependant, M. Tardivel, le don hebdomadaire ou bi-hebdomadaire d'un pain que beaucoup de familles de cette ville font à certaines communautés, qu'est-ce donc ? Un acte de philanthropie ou de charité chrétienne ? Est-ce parce qu'au lieu de donner ce pain directement à un pauvre, je le renets aux personnes qui se sont chargées de lui, que la valeur morale de mon acte se trouve amoindrie ? Pourtant quand mon pain, lui, reste de la même grosseur, pourquoi donc mon désintéressement diminuerait-il de taille, ne conserverait-il pas toute son intégrité ? Qu'appellez-vous donc aumône ?

En dénonçant au public les pauvres indignes, j'ai indiqué le moyen de les faire disparaître, contrairement à ce que dit M. Tardivel, J'ai demandé que l'on augmente les ressources et moyens d'action des sociétés et des maisons de bienfaisance, s'il y a lieu ; tout le monde sera appelé à contribuer à cette œuvre ; on fera la charité, mais plus fructueusement.

J'aurais pu, j'en conviens, faire un appel plus chaleureux à la charité publique en leur faveur ; mais tout de même je n'ai pas oublié de mentionner la chose.

Je n'ai pas non plus déclaré ou laissé entendre que je voulais voir tous les mendiants parqués dans les hospices et les *work-houses*, mais j'ai demandé et je demande que l'assistance publique recueille tous les mendiants infirmes ou malades, et que l'autorité donne la chasse aux autres ou les force à travailler pour vivre.

Le Maître suprême de la vie, un jour, dit à l'homme déchu : " Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front."

Dès ce moment-là, la grande loi du travail pour tous était établie, loi bonne que l'homme devrait s'infliger à lui-même, si elle ne lui avait jamais été imposée ; car enfin, le travail, c'est la consolation unique, la suprême jouissance qui reste à l'homme au milieu des désillusions, des déboires, des malheurs dont ses jours sont criblés.

Mais il est des gens qui, depuis la promulgation de la sentence divine, s'ingénient à en pervertir le sens et l'esprit, et ne font rien autre chose que de gagner leur pain à la sueur du front des autres. Les traduire tous au tribunal de l'opinion publique m'entraînerait trop loin ; je n'attacherai au pilori que le mendiant par éducation, par profession ou habitude. Je le tiens pour un fourbe qui se fait donner de l'argent et des effets sous de faux prétextes, mais dont le cas n'a malheureusement pas été prévu dans le code pénal du Canada.

## RENSEIGNEMENTS LÉGAUX

Nous publierons régulièrement les jugements de cour qui concernent les transactions commerciales. Autant que possible, nous nous efforcerons de mettre à portée de tout le monde, la loi qui régit ces matières. Le texte même du code a besoin d'être connu des hommes d'affaires, dans une foule de cas où leurs plus grands intérêts sont en jeu. Cette partie de notre travail sera l'objet d'une attention particulière. Nous nous sommes entendu à cet effet avec l'un des plus brillants parmi les jeunes avocats du barreau de Québec.

Les marchands qui expédient des effets à leurs clients, par chemins de fer ou par bateaux, reçoivent fréquemment des réclamations plusieurs jours après l'envoi, et après la délivrance des effets qui, dit-on, étaient avariés ou incomplets. Par exemple, en ouvrant une caisse de marchandises, le client s'apercevra qu'il manque un ou deux articles. Il fait sa plainte à l'expéditeur sans tenir compte que la caisse a pu être ouverte par les employés de la compagnie de transport, et il a perdu et fait perdre au vendeur tout recours contre elle, parce qu'il n'a pas eu la précaution de constater, lors de la réception des effets et du paiement des frais de transport, en quel état ils se trouvaient. Nous conseillons donc à ceux qui reçoivent ainsi des marchandises de ne donner aucun reçu et de ne faire aucun paiement aux agents avant d'avoir bien vu que tout soit en ordre. En tous cas, ils doivent faire valoir leurs griefs sans retard, aussitôt qu'ils se sont aperçus d'une irrégularité, au bureau de la compagnie de transport. La loi, à ce sujet, se lit comme suit :

Code civil—article 1680 : " La réception de la chose transportée accompagnée du paiement des frais de transport, sans protestation, éteint tout droit d'action contre le voiturier, à moins que la perte ou l'avarie ne soit telle qu'elle ne pût alors être connue, auquel cas la réclamation doit être faite sans délai après que la perte ou le dommage a été connu du réclamant."

## L'IMPOT ET L'ENFANT EN FRANCE.

D'après une statistique récente, il résulte que, d'année en année, le chiffre des naissances diminue en France de dix mille, chiffre minimum.

Depuis 1884 notamment, les résultats ont été les suivants :

|        |         |            |
|--------|---------|------------|
| 1884 : | 937,758 | naissances |
| 1885 : | 924,558 | —          |
| 1886 : | 912,880 | —          |
| 1887 : | 899,333 | —          |
| 1888 : | 882,639 | —          |

Par contre, en 1887, il était né plus de 1,800,000 enfants en Allemagne !

L'enfant est un capital en puissance qui, s'il ne rapporte pas immédiatement, doit plus tard, du moins, produire des dividendes rémunérateurs cent mille fois plus importants que les fonds engagés pour le mener à l'état de rendement.

Le premier devoir de la société—devoir égoïste, en somme—est donc de faire à la famille indigente l'avance de ces fonds nécessaires à l'éducation de l'enfant, à sa mise en friche, si j'ose ainsi parler.

C'est à ce résultat que doivent tendre tous les efforts des législateurs. Les économistes de la Chambre ont paru un moment comprendre cette vérité.

C'est ainsi, qu'il y a quatre ans, le Parlement avait voulu faire revivre une loi de Nivôse an VIII, par laquelle l'État prenait à sa charge l'éducation d'un enfant dans toute famille qui en comptait six.

Malheureusement, lors de l'application de la loi, les législateurs reculèrent devant la dépense qui, d'après les calculs, devait atteindre et dépasser même une somme de dix millions de piastres.

Les considérations politiques et électorales l'emportèrent, cette fois encore, sur les nécessités nationales et patriotiques.

Aujourd'hui, cependant, on tente l'application d'un palliatif qui, dans une faible mesure, donne un commencement de satisfaction aux partisans de la défense des intérêts de la famille et de l'enfant.

En vertu du dernier paragraphe de l'article 3 de la loi du 17 juillet 1889, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1889-90 " les pères et mères de sept enfants vivants, légitimés ou reconnus, ne seront pas inscrits cette année au rôle de la contribution personnelle et mobilière."

Ce dégrèvement porte actuellement sur 232,000 familles en France.

Nos remerciements à M. le secrétaire de la Chambre de commerce de Québec pour l'envoi du compte-rendu officiel des délibérations de la Chambre pour le trimestre expiré le 30 septembre dernier. Un article à ce sujet est forcément remis à la semaine prochaine.

Notre agent, M. Chs St-Antoine, a commencé sa visite des divers quartiers de la ville. Nous espérons que nos amis lui continueront l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'aujourd'hui.

Nous traitons avec les auteurs pour l'achat d'œuvres inédites, en prose ou en vers, de quelque nature qu'elles soient. Les correspondances à ce sujet se font avec le bureau de rédaction, et sont strictement confidentielles.

Nous commencerons prochainement l'étude de questions d'économie domestique, pour lesquelles nous nous sommes assuré le concours de collaboratrices. Avis aux dames et aux demoiselles.



# NICOLAS PERROT

ou

Les Coureurs des Bois sous la Domination Française

---

 PAR G. B.
 

---

(Suite)

Il chargea l'un des canons de son fusil avec une de ses cartouches ordinaires, et mit dans l'autre une cartouche mélangée de quatre grains de poudre fulminante. Ayant remarqué, de l'autre côté de la rivière, un bouleau qui se trouvait à une bonne portée, il épaula son fusil et tira à hauteur d'homme avec le premier canon ; et, sans *dépanter*, tira l'autre canon, visant sur la même ligne horizontale, mais un peu plus à droite. Il rechargea immédiatement, mettant une cartouche de six grains dans le canon gauche, et une de huit grains dans l'autre. Il tira l'un après l'autre les deux coups, toujours en visant à la même hauteur, mais à trois pouces de plus en plus à droite pour chaque balle. Au dernier coup, son fusil avait fortement repoussé.

Il traversa la rivière et compta ses pas jusqu'au but qu'il avait visé. Comme je le pensais, se dit-il, il y a cent cinquante pas. C'est la distance où, avec mes cartouches, je suis à peu près sûr de tuer ou du moins de frapper un chevreuil à chaque coup. Voyons les balles ; la première à gauche est bien à la place où j'avais visé ; la seconde est bien à trois pouces à droite, mais six pouces au moins plus haut ; le fusil a relevé, je m'y attendais, mais pas autant ; ça peut se corriger quand je connaîtrai bien sa portée. Le troisième coup est assez dans la ligne du tir, mais deux pieds plus haut, la balle a éraflé une branche et est allée se perdre plus loin ; je ne crois pas que ça puisse faire, si ce n'est dans quelques cas bien rares. Il faut que je trouve la balle. Quant au quatrième coup, je ne puis pas voir le passage de la balle, il faut qu'elle ait dévié fortement ; huit grains, c'est trop, beaucoup trop, il n'y faut pas songer.

Il mesura alors la pénétration de la première et de la seconde balle dans l'arbre, et calcula que la portée de la seconde cartouche était à peu près une moitié de plus, mais pas le double de la première. Il chercha ensuite la troisième balle qu'il trouva profondément enfoncée dans une érable, en arrière du bouleau.

Après avoir fait divers essais avec les cartouches qui contenaient quatre grains et celles qui en portaient six, et les avoir comparées avec ses propres cartouches, il en vint à la conclusion, que pour la chasse et les rencontres avec les sauvages ses propres cartouches étaient les meilleures. Pouvoir

tuer à coup sûr à cent cinquante pas, avec ses balles, n'était pas si mauvais, quand avec les mousquets et les fusils ordinaires, on pouvait à peine en faire autant à soixante-quinze pas. Dans quelques cas exceptionnels, celles qui contenaient quatre grains pouvaient être préférées, mais elles coûtaient trop cher pour l'usage qu'il en pouvait faire. Il résolut donc de ne pas commander la fabrication d'une plus grande quantité de la poudre fulminante, et de se contenter, pour le présent, des deux onces que lui offrait le chimiste.

Le lendemain vers dix heures du matin, Colas se rendit à la boutique de Jean, voir comment avançaient les ouvrages qu'il lui avait commandés. Les ferrures pour les canots étaient terminées. Les loupes étaient sur la forme sur lesquelles il serait bon de les laisser encore quelques jours pour assurer leur courbure voulue. Un menuisier, aidé de Bibi, achevait les travaux des dix traînes sauvages et Jean posait les dernières ferrures. Colas fut très satisfait de l'ouvrage.

— Tu ne penses pas, Jean, que les loupes soient prêts avant deux ou trois jours ?

— Non, mon bourgeois, si on les ôtait trop tôt de dessus la forme, la courbure pourrait se détendre. Les canots et les traînes seront prêts ce soir.

— Que pensez-vous faire demain ?

— Je n'ai rien à faire, bourgeois ; si vous n'avez pas besoin de moi, j'irai avec Bibi voir les chiens et nous les essayerons encore sur la glace, j'aimerais aussi emmener les hommes, pour leur faire faire connaissance avec les chiens, avant le voyage. Si le temps est beau, nous irons voir s'il y a du chevreuil, en haut de la chute, Bibi va couler des balles ce soir ; je lui ai choisi un fusil comme vous me l'aviez recommandé.

Combien as-tu d'hommes ? As-tu engagé Polite Lapromenade et Pierre Patenaude ?

— Oui, mon bourgeois, et les cinq autres que vous m'aviez dit de voir.

— C'est bien ; si Bibi tue un chevreuil, je le lui payerai dix francs ; ça va-t-il, Bibi ?

— Ça sera plus que pour mon ours, ça me va.

— Pendant le temps nécessaire pour assurer la parfaite courbure des loupes, vous pouvez faire ce que vous voudrez ; je ne vois rien de mieux à faire pour vous tous, surtout pour Bibi, que de bien dompter les chiens, de vous exercer à la marche à la raquette, et à tirer du fusil à la balle. Comme votre paye court du jour que je vous ai engagés, que vous travailliez ou ne travailliez pas, votre temps ne sera pas perdu pour moi, que vous vous amusiez à chasser ou à dompter les chiens. Je payerai la poudre et le plomb. Mais aussitôt les loupes prêts, je vous préviens que j'aurai besoin de vous deux pour en faire l'essai. A propos, Bibi, es-tu bon nageur, et craindrais-tu une baignade dans le fleuve par un temps pareil ?

— Pour être bon nageur, je le crois bien, mon bourgeois, j'ai été canotier de la Seine ! Et en ai-je piqué des têtes dans les eaux glacées, en plein hiver ! Oh ! N'ayez crainte.

— Tant mieux, Bibi ; comme je veux essayer

mes canots d'écorce, je craignais que tu ne fusses pas capable de nous accompagner.

Trois jours après cette conversation, Jean venait prévenir Colas que les loups avaient leur courbure parfaite, et faisaient aussi bien pour ramer que pour servir de traînes aux canots. Comme le temps était beau, le froid modéré, un vent léger soufflant du sud-ouest, et que le fleuve ne charriait pas de glaces, Colas se décida à faire l'essai de ses canots. Il se rendit avec Jean à la boutique. Après avoir fait un examen minutieux des ouvrages qu'il trouva parfaitement exécutés, il fit mettre les mâts, les voiles, les loups et les rames au fond des deux petits canots qu'il fit transporter sur la glace de la rivière St-Charles.

—Bibi, dit alors Colas, je t'ai amené ici ce matin pour faire avec Jean et moi trois essais dont l'importance me semble devoir être bien grande dans nos voyages au milieu des pays et des nations sauvages que nous aurons à visiter ; mais leur importance perdrait de leur valeur s'ils étaient connus. Il faudra donc garder un secret absolu sur ce que nous allons faire. Et c'est parce que j'ai confiance en ta discrétion que je n'ai pas hésité, sur la recommandation de Jean, à t'emmener avec nous.

—Merci, bourgeois, de votre bonne opinion. Je tâcherai de n'en être pas indigne.

—C'est ce que j'espère ; aussi, comme je prétends t'attacher tout particulièrement, aussi bien que Jean, à mon service personnel et intime pour m'accompagner partout ; j'ai résolu d'augmenter tes gages d'un quart par année.

Comme le vent était favorable, on mit deux loups sous chaque canot ; les tolets abaissés et bien assujettis servaient à y visser les patins. Jean se mit dans un des canots, et Colas fit entrer Bibi avec lui dans l'autre.

Les voiles furent hissées, et, quoique le vent fût léger, l'essai fut très satisfaisant. Colas remarqua que le canot semblait plier un peu vers le centre quand on marchait dedans ; il était facile d'y remédier, soit en mettant un troisième loup au centre, soit même en rapprochant les loups, ou au besoin en reliant les deux loups par une mince planchette qui servirait de lit au canot sur toute sa longueur. L'essai n'en était pas difficile.

Quand on fut rendu à peu près à mi-chemin, on enleva les canots de dessus les loups ; on fixa ceux-ci à leur place à travers les canots, les tolets relevés. On dressa les mâts et on mit les embarcations à l'eau.

—Nous allons essayer les voiles maintenant, dit Colas ; le vent n'est pas fort, il n'y a pas de glaces flottantes, nous ne saurions dériver un plus beau temps. Je vous préviens qu'il faut prendre garde ; les canots sont versants, et je ne crois pas que l'on ait encore fait usage de la voile dans des canots d'écorce du moins à ma connaissance, en Canada. Je n'ai pas de doute qu'avec de l'adresse et un peu de pratique, on n'en vienne à bout. Ce serait un grand avantage, et je suis décidé d'en profiter. Jean et toi, Bibi, vous allez vous mettre dans le même canot, vous m'accompagnerez à l'aviron. Je me servirai de la voile le premier ;

s'il faut prendre une baignade, c'est bien juste que je m'y expose le premier. D'ailleurs je n'ai pas peur de l'eau froide.

Les deux canots descendirent environ un arpent conduits à l'aviron seulement, Colas voulant connaître leur capacité de stabilité ; puis il banda peu à peu l'écoute pour faire prendre le vent dans la voile. Le canot pencha fortement quand la voile fut bien tendue au vent qui portait en plein, mais Colas était trop habile et trop accoutumé à la manœuvre d'un canot d'écorce, pour ne pas savoir au juste jusqu'où il était prudent de laisser pencher le canot.

—Je le pensais bien, dit Colas à ses hommes qui le suivaient de près ; Il n'y a aucun danger, vous voyez ; je ne craindrais pas un vent trois fois plus fort. Hissez maintenant votre voile, mais commencez en douceur.

L'essai réussit à merveille, et les deux canots filèrent rapidement jusqu'à l'Île d'Orléans. La marée montante commençait à se faire sentir.

—Eh bien ! dit Colas, comment trouves-tu que ton canot se soit comporté à la voile ?

—Parfaitement, mon bourgeois.

—N'as-tu pas remarqué que le mât est trop haut, et que la voile a trop de portée ?

—En effet, vous avez raison.

—Il faudra raccourcir le mât et ôter un peu de toile. Maintenant nous allons retourner à la ville et essayer les loups et les rames ; je vais prendre les rames, toi tu vas nager seul, pour comparer l'efficacité du loup.

Les mâts et les voiles furent placés au fond du canot, et l'essai commença.

Colas avait eu la précaution de mettre dans son canot un lest suffisant pour lui donner de la stabilité et l'empêcher de perdre trop tôt l'impulsion ou le mouvement que lui imprimeraient les rames, ce qui arrive aux embarcations trop légères. En quelques coups des rames, Colas dépassa Jean de toute une longueur de canot. Il fut bientôt visible qu'avec le loup, la vitesse du canot, sous l'impulsion des rames, doublerait celle de l'aviron.

—Nagez tous les deux, leur cria-t-il, et de toutes vos forces.

Ce fut une jolie course ; les avirons gagnèrent d'abord un peu, bien peu, sur le loup. Colas ramait avec une grande régularité, sans effort, évitant avec soin de plonger trop profondément ses rames dans l'eau ; un faux coup de rame eût pu faire chavirer son canot.

Après s'être assuré de l'immense supériorité des loups sur l'aviron, il modéra peu à peu, et l'autre canot le rejoignit. Colas était ravi de cet essai qui lui assurait un moyen de pouvoir aller affronter et narguer impunément les canots ennemis, et de s'en sauver en se jouant, s'il le trouvait convenable.

—Que dites-vous de mon loup ?

—C'est une merveille, dit Jean.

—Avec votre canot d'écorce, on pourrait rivaliser avec les canotiers de la Seine, ajouta Bibi.

—Nous verrons ça, Bibi. Voulez-vous, à votre tour, essayer le loup ?

—Oui, bourgeois, dit Jean, ajustant en même

temps deux rames aux tolets du loup de son canot et Bibi prenant l'aviron pour gouverner.

L'eau bouillonnait au devant des canots sous l'impulsion vigoureuse des rames. Les deux canots se maintinrent quelque temps de front, puis celui de Colas, mieux conduit, prit peu à peu les devants.

—Tu plonges trop les rames, Jean ; tu risques d'embarquer. Des coups réguliers, longs, pas trop profonds, ça vaut mieux..... Bien, c'est mieux comme ça.

La course était excitante, et si pleine d'intérêt pour Colas, qu'ils arrivaient presque à la ville, quand il s'arrêta.

—Allons, dit-il en riant de plaisir, monsieur le canotier de la Seine veut-il prendre les rames et me montrer comment on rame sur la Seine ? Il ne faudra pas trop me devancer : je voudrais pouvoir juger du coup de rame et profiter de la leçon d'un vrai canotier de France.

Jean se mit à rire et débarqua sur la glace. Bibi, était sérieux et n'avait pas du tout envie de rire, quoiqu'il eût à plusieurs reprises, durant la course, déclaré que le loup était bon sans doute, très bon même, mais qu'il ne fallait pas tant de précautions pour s'en servir dans un canot d'écorce. Les rames, laissées sur les tolets, plongeaient dans l'eau ; le mouvement que fit Bibi pour se placer sur le banc du rameur, repoussa le canot au large. Il voulut prendre et relever les rames dont l'une entraînée par l'impulsion du canot embardait dessous, et faillit le faire chavirer.

—Prends garde, Bibi, un canot d'écorce n'est pas un canot de la Seine. Si tu m'en crois, rame lentement, et plonge tes deux rames bien ensemble. Prends les devants ; je te suivrai, et..... nous nous aiderons mutuellement, en cas d'accident.

Bibi ne trouva pas aussi facile qu'il l'avait cru, le maniement des rames aux bouts d'un loup, sur un canot d'écorce ; cependant, son habitude des exercices gymnastiques et d'équilibre sur la corde tendue, lui permit de se rendre au bout de sa course non-seulement sans accident, mais à l'entière satisfaction de Colas.

—Tu as bien fait ta part des essais, Bibi, je suis content de toi. Vous aïlez, Jean et toi, ramener les canots et en avoir bien soins. J'irai vous voir demain. Je vous recommande encore une fois ce plus profond secret sur ce que nous avons fait aujourd'hui.

—N'ayez crainte, dit Bibi tout fier de l'approbation de son bourgeois.

Colas retourna à l'hôtel d'un pas lesté et joyeux. Avec ma voile, mon dé et mon loup, si je ne fais pas parler de moi, je ne serai pas Colas pensait-il.

## CHAPITRE IV

### COLAS

Plusieurs jours se passèrent sans apporter aucun changement dans la température. Colas qui avait terminé toutes ses affaires, acheté les provisions, les marchandises pour la traite avec les sauvages, et tout ce qu'il lui fallait pour le voyage, commençait à s'impacienter.

M. Raolos aussi avait hâte de le voir partir, parce qu'il craignait qu'il ne pût revenir avant le premier de mai, avec les pelleteries qu'il s'était engagé à lui rapporter des pays d'en haut pour cette époque.

Le navire " le Goëland " de quatre cents tonneaux dont M. Raolos était le consignataire, et l'un des associés propriétaires, était arrivé très tard, et hivernait à Québec avec l'intention de faire voile aussitôt l'ouverture de la navigation et son chargement complété. Des lettres reçues par ce vaisseau lui avaient annoncé que les peaux de vison et de castor n'étaient pas en aussi grande demande que les peaux de rat musqué, qui comandaient des prix exorbitants.

M. Raolos était convenu avec Colas, qui se trouvait à Québec à l'arrivée du Goëland, qu'il lui payerait un haut prix pour toutes les peaux de castor, de vison ou de rat musqué ; et de plus une prime de quatre sols par chaque peau de rat musqué qu'il lui livrerait à Québec avant le premier mai. C'était afin de pouvoir exécuter cette commission que Colas avait envoyé grand Pierre et Jean Lefort lui acheter des chiens esquimaux, et qu'il avait chargé Simonneau et grand Pierre d'aller, avec quinze hommes, préparer la route la plus courte en même temps que la plus facile et la moins exposée aux incursions des sauvages. Toutes ces dépenses lui coûtaient cher, mais il savait qu'il en serait amplement récompensé par les profits qu'il espérait en retirer ; et de plus les bourgeois de Montréal, dont les canots avaient été attaqués et pillés, lui avaient promis de l'indemniser complètement de tous ses frais et lui donnaient, en outre, un quart des marchandises qu'il pourrait recouvrer sur les Iroquois.

Il n'avait pu partir plus tôt parce qu'il n'y avait pas assez de neige dans les bois, plus haut que les Trois-Rivières, surtout aux approches de Montréal, et en gagnant vers l'ouest.

Colas, à cette époque, était un tout jeune homme et déjà sa réputation était répandue dans tout le Canada ; il était reconnu comme le plus intrépide et le plus habile de tous les coureurs des bois. Il était le premier des voyageurs qui fût parvenu parmi les sauvages les plus éloignés de l'ouest, au-delà de Michilimakinac. Comme cet homme joue le rôle le plus important de cette histoire, il est bon de le faire un peu connaître.

Au physique, il était au-dessus de la taille moyenne, le teint bronzé au soleil et aux intempéries de toutes les saisons, cheveux et yeux noirs ; admirablement proportionnée pour la force et l'activité. Accoutumé à tous les exercices de corps, ayant presque constamment vécu dans les forêts et parmi les sauvages, depuis l'âge de quatorze ans, d'abord avec les Jésuites dans leurs missions, puis comme Coureur des bois, et bientôt après comme trafiquant de pelleteries, à son compte. Il avait acquis outre une constitution de fer, que rien ne pouvait altérer, un développement extraordinaire des muscles des jambes et des bras, ainsi que des sens de l'ouïe et de la vue.

Toutes ces facultés physiques, si nécessaires à l'homme dont la vie est à chaque instant exposée

aux embûches des sauvages et aux dangers des forêts, n'auraient pas suffi à lui conquérir l'admiration des sauvages mêmes, et la réputation qu'il avait acquise. Il fallait de plus une intelligence supérieure, un esprit fertile en ressources de tous genres, le courage du lion mêlé à la prudence du serpent, une vigilance constante sur le sentier de la guerre comme dans les voyages à travers le territoire des nations amies. Toutes ces qualités, Colas les possédait à un haut degré ; mais ce qu'il avait de plus, c'était le coup d'œil rapide qui lui faisait juger de la difficulté des embarras qui pouvaient se présenter, et du meilleur moyen de les surmonter ou de les déjouer,—ce coup d'œil profond qui semble lire au fond du cœur, sait juger du caractère des hommes et les apprécier à leur valeur. Aussi sut-il toujours choisir ses hommes de confiance, sans jamais avoir eu à s'en plaindre. Il examinait tout ce qu'il croyait pouvoir lui être utile dans ses courses ; il s'en servait avec avantage, sans avoir la prétention de s'en vanter ; ce qui équivalait à le tenir secret. Nous aurons occasion d'en voir les applications dans le cours de ce récit. Sa fermeté en même temps que sa générosité et la bienveillante aménité de son caractère, le faisaient respecter et aimer de tous ses employés. Sa probité, son exactitude scrupuleuse à remplir ses promesses, sa fidélité et sa promptitude d'exécution en tout ce qu'il entreprenait, l'inviolabilité de sa parole, lui avaient gagné la confiance de tous ceux qui avaient requis ses services. Toutes ces qualités l'avaient rendu l'idole, le mot n'est pas exagéré, des nations sauvages soumises à la domination française. Il était la terreur des Iroquois, ce qui lui avait valu l'amitié de Kondiaronk, fameux chef huron. Il parlait toutes les langues de ces peuplades, avec lesquelles il fut en constante communication.

Tel était Colas et il n'avait que vingt-cinq ans. Dans l'après-midi du quatrième jour, le ciel se couvrit de nuages, le vent qui s'était maintenu jusqu'alors au nord-est avait tourné au sud-ouest ; le froid avait modéré considérablement. Tout semblait présager de la neige. En effet, vers les cinq heures, la neige commença à tomber en larges flocons ; et Jean vint demander Colas à son hôtel.

—Eh bien, mon bourgeois, dit-il en entrant dans la chambre de ce dernier, voilà la neige ; je crois que nous allons en avoir une bonne bordée.

—Tant mieux, je commence à m'ennuyer, il faut partir demain avant huit heures. Tout est-il prêt ?

—Oui, tout est prêt, il n'y a qu'à charger les traînes et atteler les chiens. Je vais aller avertir nos hommes de se rendre au magasin de M. Raclos au point du jour ; et en même temps je continuerai jusqu'à la Pointe-aux-Lièvres avec Bibi, pour dire aux Esquimaux d'amener les chiens.

—Bibi s'est-il tenu sobre ?

—Oh ! oui. Il n'a pas perdu son temps non plus ; il fera un bon tireur, et il a réussi avec tous les chiens. Vous verrez ce qu'il a fait de mes jappeurs. Je vous disais bien que c'étaient

d'excellents chiens. Il les croit les meilleurs de la bande, pas aussi bon pourtant pour la course que le gris et la grise.

—Je suis content de toi, Jean ; tu auras bien soin des loups et des ferrures ; je serai là demain matin pour surveiller le chargement. Va de suite, mon garçon, avertir ton monde.

Quelque temps après, Colas se rendait chez M. Raclos et le prévenait de son départ à bonne heure le lendemain matin, afin qu'il donnât ses ordres au gardien du hangar pour le chargement.

Le commis fit signe à Colas d'entrer dans le cabinet d'affaires ; la porte en était ouverte et Colas, après avoir ôté son capot et l'avoir jeté sur le comptoir, se préparait à y pénétrer, mais il s'arrêta sur le seuil en apercevant une jeune fille debout en face de M. Raclos ; elle tenait à la main son casque de fourrures dont elle secouait la neige.

—Oh ! papa, disait-elle, je viens de faire un tour en cariole avec M. l'intendant et mon amie Henriette. Nous avons été sur la glace, où nous avons vu une course de chiens attelés à des traînes sauvages ; il y avait deux traînes, et bien une dizaine de chiens sur chaque traîne. Si vous aviez vu ces chiens courir, entendu leurs hurlements et les cris des hommes qui les menaient ! C'était une vraie chasse-galerie ; les chiens ont passé comme un ouragan à côté de nous. C'était presque effrayant, mais c'était beau. M. de Bouteroue nous a dit que ces chiens appartenaient à un M. Perrot qui les a fait venir du Labrador exprès pour une expédition dans le nord-ouest. Saviez-vous ça, vous ?

—Oui, ma fille.

—M. Bouteroue nous a dit que ce M. Perrot est un tout jeune homme, et déjà renommé comme voyageur des pays d'en haut, qu'il est le plus habile et le plus brave de tous ceux qui ont pénétré parmi les sauvages de l'ouest. Je voudrais bien le voir. Savez-vous quand il doit partir ?

—Il n'attend que la neige pour se mettre en route ; je pense qu'il partira demain matin. C'est un brave homme que j'aime et que j'estime. Je ne serais pas surpris de le voir arriver d'un moment à l'autre.

—Je suis furieuse, papa, contre M. Laforest. Croiriez-vous qu'il prétend que M. Perrot, qu'il appelle Colas, est un ventard et un menteur. Ce M. Laforest est un fat et un envieux. Je le hais, et j'en ai peur.

Colas, qui avait entendu, craignant d'être indiscret, fit un pas en arrière pour se retirer. M. Raclos l'aperçut.

—Tiens, c'est toi, Colas ? Avance, mon garçon, que je te présente ma fille. Nous parlions justement de toi.

Mademoiselle Raclos se retourna vivement. Elle passait pour une des plus belles filles dont la ville de Québec avait raison d'être fière à cette époque, comme elle a encore raison de l'être aujourd'hui. Elle était grande, et sa taille souple et élégante. Son opulente chevelure noire, qui s'était détachée, retombait bas par-dessus ses épaules. Ses grands yeux noirs, sa petite bouche et ses

lèvres vermeilles dans un beau visage, dont un peu de confusion, à l'idée que ce qu'elle venait de dire eût pu être entendu, rehaussait encore par ses carnations la blancheur du teint, frappèrent vivement Colas. Regardant cette jeune fille dont la jeunesse et la grâce le fascinaient, il n'osait faire un pas.

—Mais, avance donc, Colas, on dirait que tu as peur d'une fille, dit M. Raelos. Je gage que si tu te trouvais en face d'un sauvage, le couteau ou le casse-tête à la main, tu serais moins embarrassé.

M. Raelos souriait, il était fier de son enfant ; l'effet produit sur l'homme qu'il savait être l'un des plus braves et des plus intrépides, lui faisait un sensible plaisir.

—Eh bien ! ma fille, dit-il, puisqu'il a peur de venir à toi, va donc lui donner la main.

Mademoiselle Raelos qui s'était remise de sa surprise et qui était accoutumée aux belles et bonnes manières de la haute société de Québec, releva ses cheveux en épaisse torsade au-dessus de sa tête, ce qui lui donnait un petit air de charmante coquetterie qui lui voyait à merveille, et s'avança vers Colas en lui présentant la main ; cérémonie obligée, dans ce temps-là, pour ratifier toute introduction entre personnes de sexes différents. Un gracieux sourire, entr'ouvrant ses lèvres, laissait voir deux rangées de belles dents blanches. Colas fit un pas en avant. S'efforçant de surmonter sa timidité, il prit, presque en tremblant, la main que lui présentait la jeune fille. Il osa lever la vue ; leurs yeux se rencontrèrent, et, ce qui devait arriver arriva ; il eut comme un éblouissement et ressentit au cœur comme un choc électrique. C'était l'effluve magnétique qui l'envahissait. Dans son trouble extrême, il oubliait de lâcher la main de la jeune fille qu'il tenait dans la sienne. Celle-ci sourit en regardant cette mâle et sympathique figure toute rougissante. Elle retira doucement sa main, puis, en lui faisant un imperceptible salut, s'échappa par une porte latérale, plus émue qu'elle ne voulait le laisser paraître.

M. Raelos avait remarqué avec plaisir cette petite scène.

—Eh bien, Colas, dit-il, je crois qu'à ton tour tu as fait peur à ma fille ; elle s'est sauvée comme une biche effrouchée.

Colas était tout interdit.

—Allons, viens t'asseoir. Tu pars demain, je suppose ? continua M. Raelos, afin de le remettre un peu. Je crois que nous allons avoir une bonne bordée de neige ; le vent vient du sud-ouest, c'est du bon côté.

Colas, se sentant plus à l'aise, prit un siège près de la table de M. Raelos. Après avoir parlé longtemps du voyage, de ses dangers, des obstacles, de leurs espérances de succès, M. Raelos lui remit une forte traite et plusieurs lettres pour des négociants de Montréal.

—Je sais que je n'ai pas besoin de te recommander la prudence, dit M. Raelos. Fais ton voyage promptement ; je t'attendrai vers la fin d'avril.

—Oh ! je reviendrai, répondit Colas, en sortant.

Le lendemain, à la pointe du jour, Colas était au hangar de M. Raelos, surveillant le charge-

ment des traînes. Il avait distribué les fardeaux de manière que leur pesanteur augmentât graduellement : les premières, qui devaient battre la route, étaient les moins chargées. Il se réserva, pour son usage particulier, une traîne qui ne portait aucune charge, à laquelle il fit atteler le gris et la grise, les deux meilleurs chiens de la bande. Quand tout fut prêt, chaque homme à côté de la traîne qu'il devait conduire, ils se mirent en route, les traînes à la suite les unes des autres, Colas en tête ouvrant la marche. En passant devant la résidence de M. Raelos (il était à peine sept heures) Colas jeta un coup d'œil sur les fenêtres de l'étage supérieur espérant sans doute y apercevoir la jeune personne dont les traits, depuis la veille, miroitaient continuellement devant ses yeux. Les volets de tous les contrevents étaient fermés. Il eut un instant regret d'avoir donné l'ordre du départ pour une heure aussi matinale ; une heure plus tard n'aurait pas fait grand mal au voyage, et il l'aurait peut-être vue ? Domptant bientôt un instant de faiblesse :

“A quoi bon, se dit-il, de m'arrêter à une chimère qui ne saurait se réaliser ? Je ne suis qu'un homme des forêts où j'ai passé ma vie, un vrai sauvage, presque pas plus civilisé que ceux que j'ai fréquentés depuis ma jeunesse. Je ne puis être pour elle autre chose qu'un coureur des bois. Allons, Colas ! tu es à la tête d'une expédition importante, sois homme !”

Et, relevant la tête qu'il tenait penchée, il jeta un coup d'œil rapide sur la longue file de chiens qui suivaient et sur les hommes qui les accompagnaient, puis, brandissant le fouet qu'il tenait à la main, il cria d'une voix forte et retentissante : “ Au trot !”

Il était tombé près de quatre pouces d'une neige folle et légère, qui permettait aux chiens d'aller bon train sans les fatiguer. Cependant, quand ils eurent dépassé le contour de la ville pour prendre la glace sur la rivière St Charles, Colas dont l'excitation, causée par son désappointement, s'était apaisée, commença à ralentir l'allure des chiens. Une heure après, il arrivait à l'endroit de la forêt où il avait été convenu avec grand Pierre que devait commencer le sentier. En y pénétrant, Colas fit arrêter les chiens et ayant fait rassembler ses hommes, qui étaient au nombre de neuf, savoir : Jean Lefort, Bibi Lajennesse, Polite Lapromenade, Pierre Patenaude, et cinq autres jeunes gens déterminés, courageux, pleins de force et de santé, ayant tous une confiance illimitée en leur bourgeois.

“Mes amis, leur dit-il, nous entrons sur le sentier de la guerre, comme je vous en ai prévenu. Les Iroquois, malgré la paix, ont attaqué les Français sur la rivière Outaouais plus haut que la Roche Capitaine. Ils ont tué quelques-uns de nos gens et pillé plusieurs de nos canots ; nous allons tâcher de retrouver nos marchandises volées, et aider nos compatriotes, qui se sont rendus au village des Nipissiriniens, où ils m'attendent pour les conduire à Michilimakinac. Quoique je n'appréhende aucun danger d'ici à Montréal, j'ai un conseil à vous donner, c'est celui-ci : conduisez”

vous toujours comme si vous étiez sur la piste de nos ennemis. Dans les bois, on n'est jamais certain de ne pas tomber tout à coup en présence de ces satanés Iroquois, vous me comprenez ; il faut ne pas faire de bruit inutile, avoir l'oreille ouverte et l'œil au guet. Heureusement que nous avons avec nous les meilleures sentinelles du monde, nos chiens ; c'est vrai, mais ne nous laissons jamais surprendre. Je serai votre guide, et vous me verrez toujours là où je croirai qu'il peut y avoir du danger. Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai la plus grande confiance en vous, je connais votre courage ; vous devez aussi avoir confiance en moi, obéir strictement à mes ordres, parce que vous devez croire que je ne les donnerai que quand je serai bien sûr que c'est pour le bien et l'avantage de tous. Durant tout le voyage, les chiens et les traînes resteront sous les soins des mêmes hommes et occuperont toujours la même place sur la ligne, afin d'éviter toute confusion. Et maintenant, mes amis, si vous le voulez bien, nous allons préparer la marmite et prendre notre déjeuner. Notre ami Bibi s'est offert comme le cuisinier de la troupe, nous allons mettre à l'épreuve ses capacités culinaires ; ce n'est pas tous les jours que nous aurons de bonnes grillades de chevreuil."

Le déjeuner terminé, Colas prit le devant, marchant à côté de ses chiens. Lui seul connaissait les signes du sentier à travers l'épaisse forêt, et, sans s'arrêter un seul instant il le suivit si directement, que quoiqu'il eût à peine deux pieds et demi et les traînes deux pieds de large, il ne le manqua pas une seule fois.

Vers midi, il reconnut à un signe spécial que nul autre n'aurait remarqué, que le premier campement de nuit de Simoneau et de ses hommes n'était pas loin. La traîne que conduisait Bibi suivait immédiatement celle de Colas, et Jean venait ensuite. Bibi avait emmené avec lui ses deux chiens "Merlin et Médor" qu'il avait dressés à tirer au collier. Comme il y avait suffisamment de chiens esquimaux pour les traînes, Merlin et Médor n'étaient pas attelés et gambadaient en toute liberté, courant à travers les bois à la poursuite de quelques écureuils qui grimpaient aux arbres, ou de quelques lièvres effrayés se réfugiant sous des talles de sapins.

—Bibi, lui dit Colas, en lui faisant signe de s'approcher, nous ne sommes pas loin de l'endroit où Simoneau et ses hommes ont campé la première nuit. Vois-tu ce gros orme à cinq ou six arpents d'ici ? L'abri qu'ils ont dû préparer est là, à une quinzaine de pas en arrière, à gauche ; j'aimerais à envoyer un de tes chiens en avant faire le tour dans cette direction.

Bibi siffla ses chiens et leur montrant la direction du doigt, leur dit : "Allez voir". Les intelligents animaux partirent à la course, et revinrent au bout d'une dizaine de minutes en sautant et gambadant.

—Ils n'ont rien vu, dit Bibi.

—J'aime tes chiens ; et surtout j'aime qu'ils ayoient pas.

Arrivé à l'endroit indiqué, Colas fit faire halte,

et n'eut pas de difficulté à trouver le campement tel qu'il l'avait prévu.

D'après les indications, il chercha et trouva également un petit morceau de bouleau roulé et fixé au moyen d'une petite fiche de bois, dans l'embranchement d'un sapin. Il le déroula et lut : "Premier soir—arrivés à 5 heures—tout va bien ; hommes travaillent bien et vite—rien de nouveau."

Le diner fut préparé, pendant que les hommes se reposaient en fumant leur pipe.

Au bout d'une heure de repos, pendant lequel quelques-uns des hommes firent un somme :

—Bibi, dit Co as, en lui frappant amicalement sur l'épaule, je te fais mon compliment : pour un premier essai, sais-tu que tu t'en es tiré à merveille ? Nous avons fait cinq lieues de route depuis sept heures ce matin, et tu as marché sans fléchir comme les meilleurs de la bande, et de plus tu nous as fait à déjeuner et à diner, tu dois être fatigué.

—Eh bien ! mon bourgeois, pour dire vrai, je sens que cette jambe-là commence à tirer ; je crains qu'elle ne refuse le service avant ce soir.

—C'est ce que j'ai pensé. Tu vas atteler tes chiens en arrière de ceux qui sont sur ta traîne ; ce sont grison et le noir, je crois ?

—Oui, bourgeois.

—De cette manière, tes chiens n'en seront pas plus fatigués, et toi tu pourras te coucher sur ta traîne et faire un bon somme.

—Et les chiens ?

—N'en sois pas inquiet. Ils suivent bien. D'ailleurs je les surveillerai. Une heure ou deux de repos te feront du bien.

Bibi ayant fait comme Colas le lui avait recommandé, ce dernier donna le signal du départ, et l'on se remit en route.

Colas calculait la marche de manière à faire régulièrement, autant que possible, à peu près une lieue par heure, faisant de plus ou moins longues journées suivant les circonstances, tout en ménageant les chiens. Souvent il faisait marcher les hommes à la file en avant des chiens, pour battre la route, laissant les Esquimaux à leur place ordinaire, l'un à l'arrière l'autre vers le milieu, pour veiller les chiens. Il était toujours le premier en tête, pour donner l'exemple.

o Tout alla bien, sans incident particulier, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à environ un quart de lieue de la rivière Machiche. L'œil d'aigle de Colas, qui avait toujours aperçu les signes convenus, n'avait encore rien remarqué d'extraordinaire ; mais, à cet endroit, il vit le signal qui annonçait le campement pour la nuit. Ceci l'étonna, parce que Simoneau faisait ordinairement six lieues par jour, et qu'il y avait à peine quatre lieues du campement précédent. Il fit faire halte, et se rendit au campement qu'il n'eut pas de peine à découvrir. L'indication ordinaire le conduisit à l'endroit où Simoneau avait placé sa feuille de bouleau. Il l'ouvrit avidement et lut :

"Trois heures de l'après-midi.—Grand Pierre, qui avait pris les devants à la pointe du jour, vient d'arriver avec une chevelure toute sanglante. "Tiens, dit-il, en agitant la chevelure, encore ufi.

Six traîtres assassins ; trois, un, morts." Puis, brandissant son casse-tête ensanglanté, il poussa son cri de guerre, et cria : "Encore deux, un !" J'eus beau lui demander l'explication de ce qu'il voulait, je ne pus comprendre autre chose sinon qu'il avait vu les pistes d'un parti d'Agniers sur la rivière Machiche,—une vingtaine ; qu'il avait suivi leurs pistes et avait tué d'un coup de casse-tête un des Iroquois qui s'était écarté de la bande. Nous avons eu prudent de camper ici pour la nuit, afin de traverser la rivière Machiche aussi matin que nous le pourrions demain. Je vais envoyer à la découverte.....

"Ceux que j'ai envoyés sont revenus avant le jour. Ils ont constaté que les Agniers ont continué leur route vers la grande rivière, comme s'ils ne s'étaient pas aperçus de la disparition de l'un des leurs. Le cadavre a été retrouvé à l'entrée du bois, le crâne fendu d'un coup de casse-tête, qui a dû le tuer raide ; la chevelure enlevée, et le col presque coupé en deux. Nous partons. Grand Pierre est avec nous. Il dit qu'il n'y a pas de danger pour le moment, mais qu'il pourrait se faire qu'en arrivant au St-Laurent pour s'embarquer dans leurs canots, ils s'aperçoivent qu'il leur manque un homme et qu'ils reviennent pour le chercher ; mais il ne pense pas que ce soit avant dix heures ou midi. Soyez sur vos gardes quand vous passerez."

Colas ayant lu la correspondance à ses hommes leur dit :

—Que pensez-vous de cela ? Quelle est votre opinion sur ce que nous devons faire ?

—Vous le savez mieux que nous, répondirent-ils tous d'une voix.

—Voici ce que j'en pense. Il y a bien des jours de passés ; et quand même les Agniers se seraient aperçus de la mort d'un des leurs, il y a longtemps qu'ils sont retournés. Pour plus de prudence, voici ce que je crois de mieux à faire ; je vais vous précéder ; vous allez tous mettre vos raquettes le devant derrière et me suivre avec les traînes jusqu'à la rivière où vous m'attendrez si je ne suis pas là. Si vous entendez un coup de fusil, arrêtez-vous où vous vous trouverez et attendez ; si vous entendez deux coups de fusil, vous détellerez les chiens ; Jean et Bibi viendront me trouver avec un des chiens de Bibi. Je vais amener Médor avec moi.

Médor qui obéissait à Colas, aussi bien qu'à Bibi lui-même, fut envoyé en avant, furetant la forêt à droite et à gauche. Arrivé à la rivière, Colas siffla Médor, et de derrière un gros orme, regarda attentivement en amont et en aval. N'apercevant rien de suspect, il traversa la rivière envoyant encore le chien en avant, monta la rive opposée, et s'avança quelques arpents dans la forêt sur le sentier même que Simoneau avait fait déblayer. Alors il retourna vers ses hommes.

—Il n'y a rien à craindre ; pas une seule piste, dit-il. Mais comme il s'agit d'empêcher que l'on nous suive, nous allons continuer à marcher avec nos raquettes sens devant derrière, pendant quelque temps encore, à la file en arrière des traînes, afin

d'effacer les pistes des chiens que les traînes n'auraient pas fait disparaître.

Ils se remirent en route, et traversèrent la rivière.

Après une demi-heure de marche environ, ils remirent leurs raquettes sur le bon sens, et poussèrent vivement, décidés d'atteindre le prochain campement avant de s'arrêter pour la nuit. Les hommes étaient aussi impatientes que Colas d'avoir des nouvelles de Simoneau.

Il était huit heures du soir, on marchait toujours ; la nuit n'était pas trop noire dans la forêt, le temps était froid mais calme ; la neige s'était durcie et portait assez bien les chiens ; des myriades d'étoiles brillaient au firmament ; cependant Colas n'avait encore aperçu aucun signe de campement.

—Arrêtons-nous ici dit-il, pour laisser reposer les chiens, nous allons prendre le souper. Dans une demi-heure la lune sera levée, je pourrai mieux distinguer les signes et nous marcherons jusqu'à ce que nous trouvions le campement. Qu'en dis-tu, Bibi ?

—Je crois que c'est une heureuse inspiration que vous avez eue là, mon bourgeois. Mon estomac approuve des deux mains pour ne pas dire des deux jambes, qui, elles aussi, se sont réjouiées à votre proposition. Comme je tiens la clef des provisions, je suis prêt à ouvrir le buffet et à étendre la nappe.

Bibi par sa bonne humeur, ses histoires autour du feu, au campement, était devenu le favori de la bande, qu'il égayait par ses chansons comiques. Mais jamais il n'avait laissé connaître qu'il était ventriloque, Colas lui ayant recommandé ainsi qu'à Jean de ne faire en aucune manière allusion à ce sujet, pour les raisons que nous connaissons plus tard.

Quelque temps après, la lune se levait et les voyageurs se remettaient en route.

Il firent plus d'une lieue avant de découvrir la marque de campement.

Colas la reconnut enfin, fit signe d'arrêter, et envoya Médor et Merlin en avant. Les deux chiens se jetèrent dans la forêt, et après avoir fait un long circuit, revinrent en gambadant, signe qu'ils n'avaient rien vu ni senti rien d'inquiétant. Colas, en suivant les indications, trouva le campement et la feuille de bouleau. Il la lut à la lumière d'une torche que lui présenta Bibi. Elle ne contenait que ces seuls mots : "Tout va bien. Avons fait une forte journée ; grand Pierre dit qu'il n'y a plus rien à craindre jusqu'à Montréal".

Les apprêts du coucher ne furent pas longs à faire. Les chiens furent dételés, de grandes brassées de branches fraîches de sapins étendues dans la campagne, espèce de cabane solide, assez spacieuse pour contenir les hommes à l'aise, et que Simoneau avait instruction de construire le long de la route. Au centre, on alluma un grand feu.

—Comme je suppose, dit Bibi, que pas un d'entre nous ne s'endormira avant d'avoir fumé au moins une pipe, je voudrais, si vous le permettez, faire une proposition.

—Propose Bibi, propose.

(A suivre)

**AU PUBLIC**

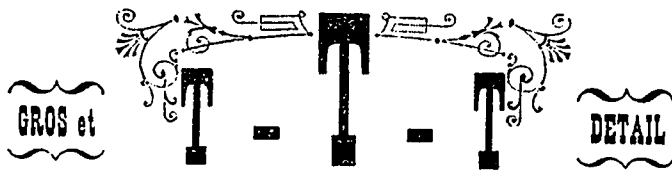
M. J. Gauthier, de la maison Gauthier et Frère, peintres décorateurs à St-Roch, rue St-Joseph, No. 290, est depuis peu arrivé de New-York, où il a fait ses achats de papiers-teintures pour la saison.

On trouvera à la maison Gauthier et Frère l'assortiment le plus complet de papiers-tapisseries de toutes les variétés, en tout genre, tous dans les derniers goûts, achetés des manufactures mêmes à New-York.

MM. Gauthier et Frère ont aussi attaché à leurs établissements un département spécial d'encadrement, dirigé par un ouvrier expert.

Ils sont les seuls agents à Québec pour la vente des grandes vitres (*plate-glass*) et miroir de la maison Mougénais Boivin et Cie., Montréal.

Pour le CHIC américain  
 ALLEZ CHEZ  
**PIERRE LANGLOIS**  
 TAILLEUR  
 303 rue St-Joseph, St-Roch  
 Vous serez toujours servi à votre goût et dans le plus court délai.



**J. B. ROUSSEAU,**

IMPORTATEUR DE

**THÉ** — de la CHINE et du JAPON —

240 rue St-Joseph, 206 rue St-Jean, Québec

Cote des Marchands, Lévis

**CHS VEZINA**

Ferblantier,

Plombier, Gazier

Poseur d'APPAREILS de CHAUFFAGE *(à la Vapeur et à Eau Chaude)*



A l'honneur d'informer ses amis et le public en général que son établissement est maintenant transporté au

coin des rues **DU PONT ET DU ROI**

où il gardera constamment un assortiment des plus complets et s'occupera spécialement à

*Poser des Appareils de Chauffage à la Vapeur et à Eau chaude.*

Comme toujours, il emploiera les meilleurs ouvriers et des matériaux de première classe, de manière à répondre parfaitement à la confiance de tous ses clients, dont il sollicite les commandes comme par le passé.

L'atelier est situé sur la rue DU ROI.

**ALFRED GINGRAS**

**Barbier et Tabacconiste**

322 rue St-Joseph

St-Roch, - - - Québec

Une visite est respectueusement sollicitée

RASOIRS RÉPARÉS . . . PRIX TRÈS MODÉRÉS